

Règlement *(Maj au 01/12/2017)*

1. Les prérequis

- Vous devez avoir une connexion internet stable, **câblée de préférence**, ainsi que Football Manager 2018 avec la dernière mise à jour par steam.
- La plage horaire attribuée au réseau est prévue le **lundi de 21h à 00h ainsi que le jeudi soir, de 21h à 00h (Heure française)**. Notez que le dernier match de la soirée devra impérativement débiter avant minuit. Exceptionnellement, le jour et l'horaire de la prochaine session peuvent être modifiés. Pensez donc à consulter régulièrement la page d'accueil du site.
- Si un joueur ne peut pas être présent lors d'une session ou pendant quelques temps, **il doit avertir de son absence** dans la rubrique dédiée sur l'espace forum ou envoyer un mail à l'admin sur yann1799@live.fr ou par steam directement, YouriGFM.
- Notez qu'après **2 absences non prévenues consécutives, le manager sera tout bonnement expulsé du réseau** (ce nombre d'absences passe à 3 après six mois d'ancienneté sur le réseau).

2. La création du profil entraîneur

- **Le choix des clubs (ou sélections nationales) s'effectuera par tirage au sort parmi les clubs disponibles.** Selon la période d'inscription des nouveaux joueurs, cette liste peut varier.
- Lors de l'avant saison et jusqu'à la moitié du championnat : La liste prendra en compte tous les clubs non humains figurant entre la 10e et la 20e place du classement prévisionnel effectué par les médias.
- Après la moitié du championnat : la liste prendra en compte tous les clubs non humains figurant entre la 10e et la 20e place du classement effectif de la saison. Dans les deux cas, seront exclus du tirage les clubs qualifiés pour une compétition européenne.

Lors de leur inscription, les joueurs doivent respecter les points suivant :

- Le diplôme doit être réglé sur automatique en cochant la case "Diplôme national C".
- L'expérience doit être réglée sur "joueur professionnel (niveau national)".
- Le choix des Nationalités et des langues est désormais libre.
- Chaque nouvel entraîneur doit renseigner un mot de passe lors de la création de son profil. Ce mot de passe devra toutefois être communiqué à l'admin. Ce dernier ne sera utilisé qu'en cas de désertion du joueur pour supprimer ce dernier ingame. Pour les entraîneurs déjà présents sur le réseau en date du 1er décembre 2017, je vous fais suffisamment confiance pour vous laisser le soin de mettre votre coach à la retraite dans le cas où l'un d'entre vous quitterait l'aventure.
- **Si un entraîneur est licencié suite au rachat du club, il peut, s'il le souhaite, prendre sa retraite et recréer un manager afin de récupérer son équipe.**

Lorsqu'un joueur est licencié en cours de saison, ou en fin de saison, il peut :

- Soit recréer son profil et retenter sa seule et unique dernière chance avec le même club
- Soit conserver son profil d'entraîneur et postuler ailleurs au sein du même championnat (voire dans le second championnat ouvert, s'il existe)

- Soit recréer un profil d'entraîneur et participer au tirage au sort lui offrant la possibilité de coacher une des équipes disponibles
- Notez que cette même règle s'applique aux entraîneurs licenciés en fin de saison pour cause de relégation. Toutefois, le 18e a la priorité (concernant le choix de son nouveau club) sur le 19e et ainsi de suite.
- **Tout entraîneur intégrant le réseau devra impérativement poster une présentation de son club et de ses objectifs, etc. dans le mois suivant son intégration.** Cette mesure permet d'évaluer le sérieux et l'implication des candidats souhaitant nous rejoindre. **Tout manquement à cette règle sera sanctionné par une expulsion du réseau.**

3. Les règles ingame – Interface Gestion

- **Veillez noter le déroulement du mercato d'été :**

Le mois de juin sera simulé dans sa globalité, à l'exception du jour de définition des objectifs pour la saison à venir. Pensez donc à gérer vos prolongations de contrat en mai au plus tard. La période allant du 3 au 11 juillet sera en libre-service pour les activités du mercato. À partir du 12 juillet, et par souci de jouabilité, une seule journée par semaine sera attribuée aux propositions de transfert, en plus des amicaux programmés le samedi. Le mois d'août, compte tenu de la reprise de la majorité des championnats européens, se déroulera normalement.

NB: Ceci ne sera pas le cas lors de la première saison (2015/2016).

- **Chrono max d'une minute entre chaque tour :**

Chaque joueur peut toutefois demander la suspension provisoire ou l'augmentation de ce chrono de façon ponctuelle (contrat à signer, effectif à enregistrer etc.). Le chrono en match est de 5 minutes (cela ne signifie pas que vous avez 5 minutes pour jouer votre match, mais que vous disposez de 5 min max pour effectuer vos changements en match avec le jeu en pause.

- **Mise en vacances automatiques** en cas d'**inactivité** d'un joueur dépassant 1min

4. Les règles ingame – Interface Matches

- Les **matchs amicaux** sont joués lors des **samedis du mois de Juillet** (à l'exception du premier samedi). Si le joueur désire jouer ses matchs amicaux en dehors de ces dates, il doit laisser le contrôle des matchs amicaux à son assistant.
- Conférences de semaines & après match pour l'adjoint (ce point pourra faire l'objet d'une vérification régulière).
- Les matchs doivent être joués avec les **"ralentis" désactivés**, les "temps forts" réglés sur **"mini-résumé" ou "moments clés"** et la vitesse mise aux 3/4.

5. Les transferts de joueurs

- **Un manager ne peut pas transférer de joueur appartenant au club d'un autre manager qui ne serait pas en ligne.**

- Les transferts visant à faire plier les dirigeants d'un joueur humain ne doivent contenir que des **offres en cash** (sauf accord du managers vendeur).
- Les logiciels de scouts sont formellement interdits. Chaque manager souhaitant participer au réseau s'engage sur l'honneur à ne pas faire usage de ce type de logiciel. Nous comptons sur votre bonne foi concernant cette règle qui permet à chacun de conserver du plaisir à jouer.
- Par souci d'équité entre les différents managers, et pour éviter toute tentation à l'utilisation d'un logiciel de scout, **le nombre de régens recrutés de nationalité étrangère est limité à 3 par saison**, tout comme sur l'opus 2016.
- Est considéré comme régen étranger **tout joueur de moins de 20 ans généré par le jeu et de nationalité différente que le championnat dans lequel vous exercez** vos fonctions d'entraîneur.
- Lors de la première saison, est considéré comme regen étranger tout joueur de nationalité différente du championnat dans lequel vous exercez, de moins de 18 ans le 30/08/2017.
- Cette mesure a également pour but de favoriser le développement ou l'achat de regens nationaux.

Notez que tout manquement à cette règle sera sanctionné.

6. Mise à disposition de la sauvegarde

- **La sauvegarde sera uploadée sur le forum chaque jeudi soir.**

Vous êtes libres de l'utiliser pour scouter, tester votre équipe offline si vous le souhaitez. Les managers disposant désormais d'une sauvegarde offline régulière, le temps consacré au mercato estival en ligne en sera donc diminué. L'admin se réserve également le droit d'accélérer les tours sur le mois de juillet, au besoin.